



Les Lilas, le 13 juin 2019

Monsieur François DE RUGY
Ministre de la transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Monsieur le Ministre d'Etat,

Les deux circulaires du Premier ministre relatives à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail ainsi qu'à l'organisation territoriale de l'Etat ont été publiées au journal officiel ces derniers jours. Les services centraux et déconcentrés comme les opérateurs de votre ministère sont particulièrement visés.

Ces circulaires vous demandent de rendre des propositions lourdes de conséquences pour le service public rendu comme pour les agents, à très court terme : réorganisation de votre administration centrale, devenir des opérateurs de moins de 100 ETP, vos propositions de délocalisation, transferts de missions, mutualisations, ...

Toutes ces propositions auront un impact fort sur nos services, leurs missions et le travail quotidien de vos agents.

Nous venons d'apprendre qu'un point relatif à ces circulaires est inscrit à l'ordre du jour du prochain CTM du 27 juin. Nous pensons qu'un sujet d'une telle importance nécessite votre présence devant les représentants des personnels récemment et légitimement élus.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FSU du MTES/MCTRCT

Le Secrétaire Général du Sne-FSU

Patrick SAINT-LEGER

Le Secrétaire National du SNUITAM-FSU

Maxime CAILLON